

POINT DE SITUATION DU 21/10 DANS L' AISNE

#COVID19



ÉVOLUTION
/19 octobre

FRANCE

HAUT-DE-
FRANCE

TAUX D'INCIDENCE DÉPARTEMENTAL

NOMBRE DE CAS
POUR 100 000 HABITANTS

171,5



251,5

343,5

AGGLOMÉRATIONS

AVEC UN TAUX SUPÉRIEUR À 20 CAS POUR 100 000

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE

290,9



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND SOISSONS

269,9



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES TROIS RIVIÈRES

205,4



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

202,3



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION CHÂTEAU-THIERRY

183,7



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHAUGNY-TERGNIER-LA FÈRE

180



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

176,4



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE

152,7



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

134,4



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VERMANDOIS

132,9



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE THIÉRACHE SAMBRE ET OISE

124,7



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE RETZ-EN-VALOIS

124,3



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX

123,2



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE

112,3



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU LA THIÉRACHE DU CENTRE

105,2



TAUX DE POSITIVITÉ

11,6 %



13,7 %

15 %

TAUX DE REPRODUCTION – R DONNÉE RÉGIONALE

1,34



1,40

1,34

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

HOSPITALISATION EN COURS

87



DONT RÉANIMATIONS ET SOINS INTENSIFS

9



Taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

